



**Le GAMP**  
**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes**  
**handicapées de grande dépendance**

**Compte rendu de l'action de sit-in du 18 décembre 2007**  
**devant le Parlement Francophone Bruxellois**

A l'occasion de son 25<sup>ème</sup> sit-in et pour la 4<sup>ème</sup> fois en deux ans, Mr. Christos Doukéridis, Président du Parlement de la COCOF, a reçu les membres du GAMP avant l'ouverture de la séance plénière consacrée au vote du budget 2008 de la COCOF. Cette fois, il était accompagné des députés Mme C. Persoons (MR) et Mr. du Bus de Warnaffe (cdH).

Après avoir rappelé les nombreuses visites effectuées par le GAMP depuis 2 ans au Parlement et l'espoir de voir se former rapidement un gouvernement fédéral, la porte parole du GAMP a attiré l'attention de ses interlocuteurs sur :

- L'espoir que le groupe Wallonie-Bruxelles récemment mis en place discutera des vrais problèmes des gens.
- Les difficultés rencontrées par les personnes qui bénéficient du B.A.P (8) et qui, contrairement à ce qui se passe en Flandre, doivent eux-mêmes avancer les fonds pour les frais exposés.
- L'investissement des représentants des familles qui ont participé à l'élaboration d'une solution de rechange à l'ouverture des places, à savoir le répit : si l'on se réjouit de pouvoir participer aux séances de travail organisées au Cabinet, est-ce normal que ce soient encore et toujours les parents à s'investir bénévolement dans la mise sur pied des projets et des services ?
- L'analyse du budget de la COCOF qui suscite des craintes et notamment :
  - L'inscription de 400.000 euros pour des nouvelles conventions prioritaires afin de créer de places, alors que la somme de 300.000 euros destinée à ces mêmes conventions en 2007 n'a pas été utilisée par... manque de places dans les institutions actuelles et a été reconvertie en services de répit. A noter que seules les institutions déjà agréées et subsidiées peuvent utiliser les conventions prioritaires... ;
  - La non reconnaissance du droit au logement pour les P.H.G.D.
  - Le financement important de la COCOF en provenance de la Région bruxelloise alors que celle-ci connaît des problèmes financiers. Ce financement est plus substantiel que celui provenant de la Communauté Française alors que c'est bien celle-ci qui a transféré ses compétences à la COCOF et à la Région wallonne.
  - De même, on cite le transfert de fonds de la COCOF (désargentée) vers la Communauté Française alors que celle-ci a encore transféré des compétences en 1997 et en 2001 sans budget et qu'elle a été refinancée par le fédéral en 2005 ! Ce transfert s'opère par une retenue sur le montant total dû à la COCOF. En 2007, l'effort demandé à la COCOF par la Communauté Française était de 30 millions d'euros. La solidarité intra-francophone ne devrait-elle dès lors fonctionner dans le sens inverse ?

A ces interpellations le Président, très conscient de la complexité des problèmes et du fait que les institutions bruxelloises n'apportent pas de réponse, a précisé :

- Qu'au moment où les régions Bruxelloise (via la COCOF) et Wallonne ont été sollicitées pour refinancer la Communauté Française, celle-ci était au bord de la faillite et que la



## **Le GAMP** **Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance**

Région Bruxelloise a renforcé le budget celui de la COCOF qui n'a pas, contrairement à la Région Wallonne, de recettes propres. Pour le Président, peu importe quelle entité répond aux besoins.

- Qu'il a participé le matin même à la 4ème réunion du groupe Wallonie-Bruxelles durant laquelle 4 groupes de travail ont été mis en place :
  - matières personnalisables
  - économie- développement
  - matières culturelles
  - enseignement- formationCes groupes regroupent des parlementaires et des représentants de la vie civile.
- Qu'il espère que le groupe des matières personnalisables qui se réunira pour la 1ère fois le 14 ou 15 janvier, dégagera rapidement des pistes concrètes et dépassera les « chacun pour soi ».
- Qu'il sait qu'au sein des négociations pour la formation du gouvernement fédéral chacun des acteurs, avec ses compétences, a la volonté de soutenir notre cause.

Madame Persoons quant à elle :

- Encourage les parents qui sont souvent porteurs de projets et précise que lors des discussions budgétaires de la veille, tous les intervenants ont relevé l'acuité de la problématique. Qu'est-ce qui aboutira ? La question reste ouverte.
- Signale que le budget de la Communauté Française va mieux et regrette que la question des transferts n'ait pas fait l'objet d'une véritable discussion entre les régions de Bruxelles et de Wallonie, car on aurait pu trouver des solutions.
- Regrette que le remboursement de la Région Wallonne n'ait pas été affecté au secteur du handicap.
- Constate que le répit ne crée pas de places et regrette qu'il n'y ait pas de partenariat avec les institutions, ni de plan global malgré le nombre d'études.
- Se demande si le projet HOPPA, quand il sera construit, pourra être subsidié.
- S'interroge sur le partenariat avec l'AWIPH - pour elle il n'y a pas de véritable circulation.

Plusieurs parents expriment alors leur désarroi, leur désappointement et leur raz le bol face aux dysfonctionnements, aux lenteurs, aux absences de concertation et relèvent une fois de plus qu'en Wallonie les infrastructures existent mais ... qu'elles sont ouvertes aux Français (3.500 bénéficiaires) car le moratoire empêche de fait de subsidier de nouvelles places pour des belges.

Il y a de la marge entre le discours et la réalisation, entre le constat et la volonté et ce à tous les niveaux. Des solutions urgentes doivent être mises en place car plus de 200 demandes sont répertoriées sans réponses appropriées. Faudra-t-il attendre un drame pour que le problème soit enfin reconnu comme prioritaire, ou le dépôt d'une plainte à la Cours Européenne ?

Mr. du Bus intervient à son tour pour constater que depuis que le GAMP a entamé ses actions, la sensibilité existe avec pour preuve que sur les huit pages du rapport de la Ministre, deux concernent les enjeux et la problématique des P.H.G.D. et estime que les avancées sont là. Il apprécie le ton pertinent et mesuré de la lettre ouverte remise en début de sit-in et propose d'inviter des représentants du GAMP et des membres des différents



**Le GAMP**  
**Groupe d'Action qui dénonce le Manque de Places pour personnes handicapées de grande dépendance**

groupes politiques à une demi journée de réflexion commune, ce qui lui apparaît plus constructif qu'un affrontement. Il nous encourage à poursuivre notre travail.

Après ces échanges, quelques membres du GAMP ont assisté à la séance publique au cours de laquelle ils ont entendu les réponses que la Ministre E. Huytebroeck a apporté aux interpellations des parlementaires. On trouvera le texte de la partie consacrée aux personnes handicapées en annexe de ce compte rendu, accompagné de nos commentaires.

Plusieurs parlementaires sont encore intervenus lors du débat soulignant les efforts du Collège de la COCOF (majorité) ou ses carences (opposition). Mr. du Bus a réitéré sa proposition de rencontre entre les différentes parties sur le problème du manque de places, y compris le bi-communautaire afin d'inventorier ensemble toutes les pistes et de rechercher des synergies. Ce à quoi la Ministre a répondu qu'elle souhaitait organiser une seconde table ronde sur le thème de la grande dépendance et qu'une réunion préparatoire avec une personne de chaque groupe politique était une bonne idée.

Nous n'avons pas assisté au vote final qui, sans surprises, a approuvé le budget 2008.

Rapporteur : Claire Borchgraeve